

LES ATELIERS DU BTS SAM

Apprendre en partant du réel

Atelier n°3 : Créer une charte vestimentaire

SOMMAIRE

- 1 Notice aux professeurs et intérêts pédagogiques des ateliers
- 2 Objectifs pédagogiques de l'atelier n°3
- 3 Points du référentiel ciblés
- 4 Organisation pédagogique
- 5 Présentation de la situation réelle
- 6 Missions à réaliser
- 7 Évaluation & Correction

NOTICE AUX PROFESSEURS

Les ateliers du BTS SAM constituent **une proposition pédagogique à destination des professeurs.**

Chaque atelier est **la reproduction fidèle d'une situation réelle vécue par un responsable des ressources humaines d'une entreprise donnée.** Nous sommes repartis de cette situation réelle pour proposer un ensemble d'activités qui permettent d'aboutir à la résolution de la problématique RH rencontrée.

Les activités proposées par chacun des trois ateliers **peuvent être réalisées par les étudiants telles qu'elles sont présentées.** Pour autant, les ateliers ont été conçus pour laisser **une grande marge de liberté pédagogique aux professeurs.** Il est ainsi possible de ne réaliser qu'une partie du cas, comme il est possible de modifier les activités proposées ou encore les critères d'évaluation et de correction. **De nombreuses adaptations et déclinaisons sont possibles.**

Ces ateliers offrent ainsi **un cadre et des propositions pédagogiques** dont la réalisation en classe est évidemment **laissée à la libre organisation des professeurs en charge.**

INTÉRÊTS PÉDAGOGIQUES DES ATELIERS

1

Chaque atelier permet de croiser les enjeux théoriques étudiés en classe avec des enjeux réels des organisations en partant d'une situation concrète.

2

Chaque atelier permet de décroisonner les apprentissages en cela qu'il mêle différentes compétences de différentes matières du BTS SAM.

3

Chaque atelier aboutit à une production et nécessite la prise en main par l'étudiant d'outils numériques

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE L'ATELIER N°3

La réalisation de l'atelier n°3 doit permettre à l'étudiant :

- **D'appréhender les notions de culture d'entreprise**, de codes vestimentaires et de charte d'entreprise ;
- **De réaliser des recherches juridiques** et de réfléchir aux limites légales posées au pouvoir de direction de l'employeur ;
- **D'avoir une idée nette de la distinction entre une tenue professionnelle et une tenue qui ne l'est pas ;**
- **De travailler sa production écrite en français ou en langue étrangère** dans un cadre professionnel.

POINTS DU RÉFÉRENTIEL CIBLÉS

CGRH :

- **3.1.3 : Participation à l'intégration de nouveaux personnels** : accueil et intégration des nouveaux personnels
- **3.2.1 : Participation à l'analyse des conditions de travail et à la prévention des situations à risques** : notamment le critère de performance suivant “ Prise en compte des problématiques inhérentes à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail” et aux savoirs associés “Composantes des conditions de travail et enjeux”.

CEJM :

- **Thème 1-Management-Identifier les différentes composantes de la performance de l'entreprise** : possibilité d'introduire la notion de culture d'entreprise comme l'un des éléments qui fonde la performance d'une entreprise.

Culture générale et expression :

- **Appréhender et réaliser un message écrit** et respecter les contraintes de la langue écrite.

Ateliers professionnels :

- **Réflexion autour des codes vestimentaires et de la culture d'entreprise**

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Activité	Professeurs mobilisés	Durée indicative de l'activité
Activité n°1	Professeur de CGRH ou de CEJM en co-animation avec le professeur de CGE <u>OU</u> avec le professeur de langue étrangère	2h
Activité n°2	Professeur de CEJM	1h30-2h
Activité n°3	Professeur de CGRH avec la collaboration ou non du professeur de CGE	2h
Activité n°4	Professeur de CGRH	1h

LA SITUATION

“Au bonheur des dames” est un grand magasin parisien situé boulevard Haussmann dans le 9ème arrondissement de Paris.

Créées en 1900, “Au bonheur des dames” **propose aujourd’hui à la vente plus de 2000 marques**, principalement issues du secteur du luxe.

“Au bonheur des dames” reçoit entre 10 000 et 15 000 visiteurs par jour pour un chiffre d’affaires annuel estimé à 1 milliard d’euros.

“Au bonheur des dames” est **aujourd’hui l’un des leaders français des grands magasins.**

MISSION À RÉALISER

CONTEXTE

Une marque de luxe présente au sein du magasin “Au bonheur des dames” **recrute chaque année des apprentis pour vendre dans ses rayons.** En dépit de certaines indications données par le service RH lors de la phase de recrutement, certains apprentis ne prêtent pas suffisamment d’attention à leur tenue. **Cela nuit à l’image de marque,** pourtant essentielle, pour une enseigne de luxe.

Pour répondre à cette problématique et garantir la transmission de consignes claires à l'ensemble des collaborateurs, **la responsable des ressources humaines vous demande de réfléchir à la production d'une charte vestimentaire.**

La charte vestimentaire devra être décomposée en 4 parties :

- **Une première partie qui rappelle l'importance de la tenue vestimentaire** dans le cadre professionnel du secteur du luxe (culture d'entreprise) ;
- **Une seconde partie qui rappelle le cadre juridique** en matière de tenue professionnelle ;
- **Une troisième partie qui présente sous forme de vignettes imagées ce qu'il faut et ne faut pas faire en matière de tenue vestimentaire ;**
- **Une quatrième partie sur les aides versées par l'entreprise** à ses salariés pour améliorer leur tenue et leur apparence.

MISSIONS PROPOSÉES

1

Activité n°1 : Réalisation d'un atelier professionnel en co-animation avec le professeur de culture générale et expression.

Nous proposons que la rédaction de la première partie de la charte se réalise dans le cadre d'un atelier professionnel co-animé par le professeur d'économie-gestion et le professeur de culture générale et expression. **Le professeur d'économie-gestion apporterait son expertise sur l'importance de la tenue vestimentaire dans la culture d'entreprise. Le professeur de culture générale donnerait son éclairage sur l'importance du costume et de l'habillement à travers l'Histoire.**

Par ailleurs, la présence du professeur de culture générale et expression serait également très bénéfique **pour sensibiliser les étudiants à l'importance du choix des mots dans la rédaction de la partie I.** Rappeler aux collaborateurs l'importance d'une tenue appropriée peut entraîner une vexation de la part des collaborateurs. **L'enjeu est donc de sensibiliser les collaborateurs sans créer de vexation ou de conflits.** Cela suppose une extrême vigilance dans la manière dont la première partie sera rédigée.

Autre option : Cet atelier pourrait être réalisé avec le professeur de langue et donner lieu à une rédaction en langue anglaise.

2

Activité n°2 : Réaliser une recherche juridique sur le cadre réglementaire de la tenue vestimentaire en entreprise.

Cette recherche juridique doit permettre de répondre aux questions suivantes :

- L'employeur peut-il **imposer** une tenue à ses salariés ? ;
- Quelles sont **les obligations** du salarié en matière de tenue vestimentaire ? ;
- **Un collaborateur peut-il être sanctionné** en cas de non-respect du code vestimentaire de l'entreprise ?

Une fois ces recherches réalisées et les réponses aux questions trouvées, **les étudiants seront en mesure de rédiger la partie II de la charte qui vise à rappeler aux collaborateurs le cadre réglementaire de la tenue vestimentaire en entreprise.**

3

Activité n°3 : Réaliser un document qui permette une comparaison rapide entre ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire en matière de tenue vestimentaire en entreprise.

Ici, nous proposons deux options au professeur :

Option 1 : Distribuer aux étudiants le document “Guidelines” des tenues (document réel récupéré auprès d'une marque de luxe) mais en conservant uniquement les images de “*ce qu'il ne faut pas faire*” : l'idée est ici de vérifier si l'étudiant parvient, en repartant de ce qu'il ne faut pas faire, à présenter, par une photo contraire, la tenue la plus appropriée.

Option 2 : Ne pas distribuer le “Guidelines” et laisser une totale liberté de choix à l'étudiant sur la manière de présenter le “*ce qu'il faut faire/ce qu'il ne faut pas faire*”. L'idée est ici de voir si l'étudiant pensera à une forme imagée (solution la plus simple et cohérente dans ce cas).

4

Activité n°4 : Présenter sous forme de tableau une information aux collaborateurs sur les aides offertes par l'entreprises.

Les entreprises du secteur du luxe offrent, en effet souvent à leurs collaborateurs des aides financières pour :

- L'achat de leur tenue ;
- Leurs frais de coiffure et de manucure ;
- Leur achat de chaussures.

ÉVALUATION & CORRECTION

La charte vestimentaire donnera lieu à une évaluation. **Celle-ci pourrait être globale ou être décomposée après chaque activité.** Elle **pourrait être individuelle ou collective** dans l'hypothèse où les activités visées seraient réalisées en groupes.

Le travail de correction pourrait être décomposé comme suit :

- La première partie de la charte pourrait, en toute logique, **faire l'objet d'une correction par le professeur de culture générale et expression ;**
- Les trois autres parties pourraient **être corrigées par le professeur d'économie-gestion de CEJM ou de CGRH**, notamment par l'étude, avec les étudiants, du "Guide Lines" réel ainsi que de l'écoute du podcast.

FIN DE L'ATELIER